



CrécY-la-Chapelle, le 07 mars 2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le :

MERCREDI 12 MARS 2025 à 19 HEURES
SALLE ALTMANN

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 février 2025

I. FINANCES

1. Débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2025

II. RESSOURCES HUMAINES

2. Modification au tableau des effectifs – abroge la délibération n°90/2024 du 04 décembre 2024

III. SCOLAIRE

3. Convention bipartite 2025-2029 avec la CAF de Seine et Marne relative aux objectifs et au financement des prestations de service de l'accueil de loisirs sans hébergement dans le cadre des activités périscolaires
4. Convention bipartite 2025-2029 avec la CAF de Seine et Marne relative aux objectifs et au financement des prestations de service de l'accueil de loisirs sans hébergement dans le cadre des activités extrascolaires

IV. QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Christine AUTENZIO
Maire